

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel-de-ville, jeudi le 14 juin 2018 à 19h à laquelle sont présentes mesdames Nancy Dubé, Nancy Banville et Lise Lévesque, conseillères et est présent monsieur Ghislain Michaud, conseiller sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire.

Les absences de messieurs Michel Imbeault et Mathieu Gagné, sont motivées.

Cette séance est convoquée par monsieur Yves Banville, directeur général.

Madame Lise Roy, adjointe administrative est aussi présente. Les sujets traités sont les suivants :

Ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Présentation et acceptation du dépôt du rapport financier pour l'exercice financier 2017.
 3. Période de questions
 4. Levée de l'assemblée.
-

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Acceptation du dépôt financier pour l'exercice financier 2017 :**

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Ledit rapport sera conservé avec les archives de la municipalité du Village de Price.

Adopté.

3. **Période de questions :**

4. **Levée de l'assemblée :**

Madame Nancy Dubé propose la levée de l'assemblée à 19h20.

Bruno Paradis, maire

Lise Roy, adj.adm.

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire